Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 10

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Passage de témoin à l'ASETA

L'assemblée des délégués de notre association s'est tenue à la mi-septembre au centre Westside à Berne-Brünnen. L'élection de Werner Salzmann, de Mülchi (BE), comme président de l'ASETA a constitué un point essentiel de l'ordre du jour. Il succède à Max Binder, en fonction depuis 21 ans, qui a quant à lui été nommé président d'honneur.

Ueli Zweifel, Catherine Schweizer

Sur proposition de la section bernoise, les délégués ont élu à l'unanimité Werner Salzmann à la présidence de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA).

Titulaire des diplômes d'agriculteur de l'école d'agriculture Rütti à Zollikofen et d'ingénieur agronome de la Haute école suisse d'agronomie à Zollikofen, Werner Salzmann a travaillé ensuite en tant que responsable de produits dans la firme Eric Schweizer Samen AG à Thoune. Depuis 2007, il occupe le poste de chef expert en agriculture à l'intendance des impôts du canton de Berne. Il a appris le français lors d'une année de formation à Chavannesle-Chêne (VD). Dans l'armée suisse, il a le grade de colonel des forces terrestres. Il préside par ailleurs l'Association bernoise de tir et l'UDC du canton de Berne. Werner Salzmann est actuellement candidat au Conseil national.

Lors du séminaire régional en Suisse romande, le nouvel homme à la tête de l'ASETA a eu l'occasion de se familiariser avec l'association dont il aimerait consolider la position: «Je me mobiliserai pour que l'ASETA soit active et indépendante », a-t-il affirmé. Il envisage de défendre les intérêts de la technique agricole en contribuant à créer des conditions optimales de production. Cela passe par l'accès libre aux routes pour les véhicules agricoles et l'utilisation en commun des machines.

La boucle est bouclée

Le président sortant Max Binder a dirigé pour la dernière fois l'assemblée des délégués de l'ASETA. « 21 ans à la tête de l'ASETA, c'est suffisant », a-t-il déclaré en quittant ses fonctions avec le sentiment du devoir accompli. Dans son discours d'ouverture, il a encore fait remarquer qu'avec le développement de la technique

agricole, la machine remplaçait de plus en plus la main-d'œuvre. Dans ce contexte, il trouve important « que les techniques soient appliquées de manière appropriée et cohérente. Cela passe par une analyse soignée de leur nécessité, de leur efficacité et de leur charge financière. »

Auguste Dupasquier a rendu un hommage chaleureux à Max Binder. Après avoir évoqué son élection à l'assemblée des délégués de Weinfelden, en Thurgovie en 1994, il a mentionné sa défense couronnée de succès des dossiers de ristourne sur les droits de douane et des filtres à particules. Auguste Dupasquier a exprimé sa reconnaissance à Max Binder pour la manière avisée avec laquelle il a conduit l'association pendant toutes ces années. Les délégués ont nommé Max Binder comme président d'honneur par acclamation en remerciement de son action méritoire et lui ont réservé une standing ovation.

Comptes et budget

Les comptes et le budget ont été présentés par le directeur Aldo Rui. Les comptes 2014 sont clos avec des recettes de près de 2,5 millions de francs et un bénéfice de 118 000 francs au lieu de la perte prévue. Les frais de personnel et d'impression moins importants ainsi que le report d'un concept de marketing ont contribué à ce résultat positif.

Basé sur une cotisation de 75 francs, le budget 2016 prévoit également un bénéfice. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité.

Elections

Conformément aux statuts, les organes de l'ASETA devaient être réélus pour une nouvelle période de quatre ans à cette assemblée des délégués.

Comité

Les membres sortants du comité ont été réélus en bloc par acclamation. Auguste Dupasquier, vice-président de l'ASETA depuis 2014, a accepté de garder son poste afin d'assurer la continuité.

Composition actuelle du comité

Werner Salzmann, Mülchi (BE), président

Auguste Dupasquier,

La Tour-de-Trême (FR), vice-président Simon Eschler, Fleurier (NE) Pascal Furer, Staufen (AG) Ueli Günthardt, Landquart (GR) Bernard Nicod, Granges-Marnand (VD) Stephan Plattner, Bretzwil (BL) Roger Stirnimann, Bannwil (BE) et Urs Wegmann, Hünikon (ZH).

Commission de contrôle

Felix Düring, Niederbüren (SG) Walter Bosshard, Pfäffikon (ZH) et Konrad Flury, Halten (SO).

La fiduciaire Zimmerli Treuhand AG à Lenzbourg (AG), représentée par Damian Saxer, a été reconduite comme **organe de révision** statutaire.

A gauche, le résultat du scrutin est sans ambiguïté: approbation unanime des comptes et du budget par les délégués.

En bas, Werner Salzmann remercie les délégués de la confiance qu'ils lui ont accordée et accepte son élection comme président de l'association.



Werner Salzmann veut que l'association reste indépendante.

Technique Agricole: Félicitations pour votre brillante élection. Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre la présidence de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)?

Werner Salzmann: Mon frère a repris la ferme familiale. Même si je ne suis pas agriculteur moi-même, l'agriculture garde une place spéciale dans mon cœur selon l'adage « une fois paysan, toujours paysan». J'ai beaucoup reçu de l'agriculture et j'ai maintenant l'occasion, en tant que président de l'ASETA, de lui rendre quelque chose et la servir.

Quelles sont selon vous les tâches les plus importantes de l'ASETA et de ses sections?

Le trafic routier devient de plus en plus dense. Nous devons veiller à ce que l'utilisation du réseau routier par les véhicules agricoles ne soit pas davantage restreinte. Les filtres à particules ne devraient pas être obligatoires sur les véhicules d'occasion. Nous devons cependant

rester vigilants. D'une façon générale, je veux défendre les intérêts de l'agriculture productrice.

Quel message souhaitez-vous donner aux agriculteurs et aux membres de l'ASETA?

Nous atteindrons nos objectifs en unissant nos forces. L'affiliation à l'ASETA, à une section de l'ASETA, vaut la peine pour tous les agriculteurs. Chacun bénéficie de ses services. Il est important d'être membre de l'ASETA ou de le devenir.

Quelles sont vos priorités en tant que président de l'ASETA?

En premier lieu, nous devons évaluer les besoins de l'ASETA. Ensuite, je me renseignerai en consultant le comité et tous les responsables. Je ne manquerai pas de prendre contact avec les présidents et gérants, ainsi que la «base» des sections. J'attache beaucoup d'importance à un dialogue ouvert et constructif. Ainsi, nous pourrons avancer. Je me réjouis d'assumer cette



nouvelle mission. Le maintien de l'indépendance de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture est d'une importance capitale pour moi.

Prochaine AD dans le canton de Vaud

Michel Lugeon, président de la section Vaud, a annoncé que sa section accueillera la prochaine assemblée des délégués et qu'elle aura lieu les 2/3 septembre 2016 à Saint-Sulpice, au bord du lac Léman.

Messages des invités

Urs Schneider, directeur adjoint de l'Union Suisse des Paysans (USP), a le plaisir de transmettre le message de l'USP. Il a prié l'assistance de soutenir l'initiative de l'USP sur la sécurité alimentaire. Hans-Jürg, président de la Berner Bauern Verband, s'est déclaré satisfait de la bonne collaboration entre son association, la section Berne et l'ASETA. Il estime que « les défis du futur doivent être affrontés ensemble ». Ingrassia Nuntia de l'agence Tui a présenté le prochain voyage à destination des îles de La Réunion et Maurice.



Nouveau à l'ASETA: Roman Engeler a pris ses fonctions de rédacteur en chef et de chef d'édition de Technique Agricole / Schweizer Landtechnik depuis début juin.



Le directeur Aldo Rui a pu présenter des comptes 2014 bouclés avec un joli bénéfice au lieu du déficit prévu. Quant au budget 2016, il affiche également un excédent de recettes.



Urs Rentsch a rejoint l'équipe de Riniken à la mi-juin. A l'ASETA, il est le responsable de la formation, du conseil technique et gère l'activité des experts.



Le vice-président Auguste Dupasquier a rendu hommage à l'action du président sortant Max Binder. Suivant sa proposition, les délégués l'ont nommé président d'honneur et ont offert, à lui et à sa femme, un tonnerre d'applaudissements.



Max Binder a dirigé l'assemblée des délégués pour la dernière fois. Il a apprécié de retrouver les délégués, ici Felix Düring, président de la Commission de contrôle (à gauche) et Josef Frunz, président de la section d'Obwald (à droite).



Les «Dixie Ramblers» de Thoune ont mis de l'ambiance à l'assemblée des délégués. Le fondateur du groupe et tromboniste n'est autre que Klaus Brenzikofer, le président de la section bernoise de l'ASETA.



Werner et Romi Salzmann-Minger sont chaleureusement félicités par Bernard Nicod, membre du comité, et Urs Schneider, directeur adjoint de l'Union Suisse des Paysans.

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.



Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 6 à 13 participants. Le lieu des cours est Oulens-sous-Echallens, la période est à choisir: un des deux semestres de l'année. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Lieu et dates des cours:

Oulens-sous-Echallens, novembre 2015 ou mars 2016 Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch



L'antenne romande de l'ASETA

Sur le site de l'école d'agriculture du canton de Vaud Agrilogie-Grange-Verney à Moudon, l'ASETA s'est donné un nouveau visage. L'antenne romande de l'ASETA est devenue un centre de référence pour les membres des sections romandes. Cette antenne assure à L'ASETA et aux sections romandes une présence sur place et le maintien, voire le développement, de prestations pour les membres francophones. Elle accroît le rayonnement suprarégional d'Agrilogie, à l'instar du SPAA, dont le siège se situe à Grange-Verney.



Compétences spécifiques en technique et en trafic agricoles: Walter Hofer, enseignant en machinisme agricole et personne de contact de l'antenne romande de l'ASETA: 021 557 46 46, walter.hofer@vd.ch. Photo: Ueli Zweifel



Pour rouler en toute sécurité, l'AFETA maintient la campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en 2015.



FR

Contrôle des freins en 2015

Pour améliorer la sécurité lors des transports et disposer de véhicules qui répondent aux exigences, l'AFETA maintient sa campagne de test de freins en 2015. Ce test est destiné aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leurs rôles, dont malheureusement la maintenance est trop souvent négligée.

A l'issue du contrôle, les propriétaires disposeront d'un diagnostic précis de leurs véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM (la liste des ateliers peut être consultée sur le site internet de l'USM, www.smu.ch). Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique. Pour ses membres, l'AFETA offre une ristourne de 30 francs par essieu sur le prix du contrôle.

Pour cela, il suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse ci-dessous:

AFETA / FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Cette offre n'est pas valable à l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.









Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels à une vitesse de 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Lieux de cours: Bulle (FR), Claro (TI), Corcelles-près-Payerne (VD), Courtételle (JU), La Sarraz (VD), Les Hauts-Geneveys (NE), Moudon (VD), Nyon (VD), Saint-Maurice (VS), Tramelan (BE)

Conditions de participation:

- Un permis de conduire G, ou catégorie supérieure, âge minimum de 14 ans
- Un tracteur avec cabine de protection ou arceau de sécurité (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur avec cabine de protection ou arceau de sécurité et une remorque agricole (poids garanti au moins 3500 kg) pour la deuxième journée
- Une bonne maîtrise de la conduite
- Véhicules techniquement au point

• L'assurance est de la responsabilité des participants

Autorisation exceptionnelle: Associée au permis de conduire de catégorie G, les participants reçoivent environ un mois avant le premier jour de cours une autorisation exceptionnelle leur permettant de s'exercer au volant d'un tracteur agricole roulant à 40 km/h, ainsi que de conduire la remorque uniquement pendant le cours sur le lieu duquel elle sera amenée par le chemin le plus direct.

Prix du cours: membres de l'ASETA CHF 580.—/*CHF 480.— net, non-membres CHF 630.—/*CHF 530.— net (*Montant de la facture après la déduction d'une ristourne de CHF 100.— accordée par le Fonds de sécurité routière FSR). Des frais administratifs de CHF 60.— seront perçus pour une annulation survenant moins de deux semaines avant le début du cours. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.coursdeconduite.ch – www.g40.ch Téléphone 056 462 32 00

Le numéro 11/2015 paraîtra le 5 novembre 2015. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 16 octobre 2015.

Liste des annonceurs

| AGRISANO Krankenkasse AG, 5200 Brugg | 27 | Lely Niederland N.V., Maassluis | 19 |
|--|----|--|----|
| Amagosa AG, 9404 Mörschwil | 19 | Messe Luzern AG, 6005 Luzern | 12 |
| Baumgartner AG, 8108 Dällikon | 47 | Pneuhaus Leu AG, 6280 Hochdorf | 12 |
| Case Steyr Center, 8166 Niederwenigen | 23 | Schmid AG energy solutions, 8360 Eschlikon | 41 |
| DLG-Verlags GmbH, D-68305 Mannheim | 34 | Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp | 2 |
| Dirim AG, 9213 Hauptwil | 10 | Snopex SA, 6828 Balerna | 12 |
| GVS-Agrar AG, 8207 Schaffhausen | 48 | Speriwa AG, 4704 Niederbipp | 19 |
| Hans Meier AG, 6246 Altishofen | 19 | Stihl Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf | 10 |
| Heinzmann AG, 5000 Aarau | 23 | Stocker Fräsen & Metallbau AG, | |
| Kuhn Center Schweiz, 8166 Niederweningen | 10 | 5072 Oeschgen | 19 |
| Lely Center, 4614 Hägendorf | 47 | Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau | 47 |
| | | | |



77^e année

Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique Walter Hofer Tél. 021 557 46 46 walter.hofer@vd.ch

Prochain numéro:

Thème général: tracteurs

Marché

Les tracteurs – propulseurs de la technique agricole

Plate-forme

Robotisation dans les grandes cultures

Sécurité

Prévention des accidents dans la forêt

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Salzmann, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,

Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, Case postale, 5223 Riniken, Tél.: 079 207 84 29 roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA

Vanessa Ciglar, cheffe des annonces

Tél.: +41 31 300 63 87 Mail: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015

Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: CHF 135.– (TVA excluse)